



## Bulletin de préconisation n°5 du 16/05/24

Réalisé par le : CENTRE  
TECHNIQUE  
de l'  
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Graud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2024>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <https://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformatons>

### RÉSUMÉ DE LA SITUATION



**Fertilisation :** Il est temps de continuer votre plan de fertilisation de vos vergers. La fertilisation au sol doit se faire avant une pluie ou lorsqu'une irrigation par micro-aspiration est en marche pour permettre la solubilisation et la diffusion des engrais dans le sol. Attention cependant à ne pas les appliquer avant de fortes pluies (plus de 50 mm) pour éviter tout lessivage des engrais. Pensez à fractionner vos apports d'engrais pour garantir la disponibilité des éléments minéraux (notamment l'azote) tout au long de la période de croissance de l'arbre.

> Si votre floraison n'a pas commencé (avant stade 60 : premières fleurs ouvertes), vous pouvez aussi réaliser vos apports foliaires. À cette période, les besoins sont surtout azotés pour favoriser la pousse et le développement des grappes florales. C'est aussi le moment pour les apports foliaires de bore si vos arbres en ont besoin. Les résultats de vos analyses foliaires réalisées en sortie d'hiver vous indiquent quels sont les besoins de vos arbres. N'oubliez pas de prendre en compte les apports déjà réalisés.

> Si votre floraison a commencé (stade 60 : premières fleurs ouvertes), il n'est plus conseillé de réaliser vos apports foliaires. Il est trop tard pour les apports de bore et il est déconseillé d'appliquer des produits sur les fleurs ouvertes (effets des apports sur la viabilité du pollen incertains). Pour plus d'informations, consultez l'[Infolive n°1 du 22 mars 2024](#) !



**Irrigation :** Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur [le site de France Olive](#), ou abonnez-vous gratuitement à [la lettre d'informations](#). Concernant l'alimentation en eau des oliviers, l'efficacité de la pluie dépend principalement du cumul de pluie et de son intensité. Un cumul de pluie inférieur à 20 % de la demande climatique (ETP) ne bénéficiera pas aux oliviers. Plus la pluviométrie (mm d'eau) horaire est élevée, moins il y a de chances que l'eau s'infilte. D'autres facteurs rentrent en jeu notamment l'état hydrique du sol avant la pluie et sa gestion.



**Oeil de paon et cercosporiose :** Les jours à venir vont être composés d'une alternance entre pluies (dont orages) et éclaircies avec des températures chaudes. Tout comme actuellement, ces conditions sont favorables au développement et à de nouvelles contaminations des maladies fongiques du feuillage. D'après le BSV n° 5, si vous êtes aux stades avant boutons blancs (stade 59), le risque estimé est **fort** à **très fort**. Si vos oliviers ne sont pas protégés, il est recommandé de le faire avant les prochaines précipitations. Si votre floraison a débuté, votre risque est **fort** mais vous ne pouvez plus traiter. Il est fortement déconseillé de traiter au risque d'entraîner des problèmes de coulure des fleurs.



**Teigne de l'olivier :** D'après le BSV n°5, la génération anthophage est observée sporadiquement sur le territoire oléicole et sur les secteurs les plus précoces. Des captures sont toujours en cours. Le risque est **faible** à **modéré**. Surveillez vos parcelles ! Le début de la période propices aux traitements à base de *Bacillus thuringiensis* (produit de biocontrôle) a commencé sur les secteurs les plus précoces, pour lutter contre les larves de la génération anthophage. Surveillez bien vos parcelles (stades BBCH, piègeages et dégâts) pour positionner au mieux vos traitements.

**Cochenilles :** D'après le BSV n°5, des foyers de cochenilles noires, de diaspinés et de *Filippia follicularis* sont observés notamment dans les secteurs varois et alpins. À cette période, les huiles ne sont plus utilisables. Mais si votre floraison n'a pas commencée (avant stade 59 bouton blanc), il existe les produits à base de pyriproxifène (stade BBCH max : 59). Pour plus d'informations sur les substances actives, les produits et les doses autorisées, vous pouvez consulter [le cahier de l'oléiculteur 2024](#). La méthode la plus efficace et la moins coûteuse reste cependant la taille sévère.

**Neiroun :** Pensez à sortir ou broyer votre bois de taille de vos parcelles pour ne pas favoriser la reproduction du neiroun.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701



## Maladies du feuillage (œil de paon et cercosporiose)

### Climat

La semaine passée a été marquée par des précipitations variables avec des températures douces à chaudes sur l'ensemble des secteurs.

Ces conditions sont idéales pour les contaminations et le développement des maladies du feuillage.

### Observations

D'après le BSV n°5, la pression est forte sur l'ensemble du territoire oléicole. De nouvelles sorties de symptômes sont observées. La présence visible des maladies varie selon les secteurs, les variétés et surtout l'historique de protection des vergers. Une absence de symptômes ne signifie pas une absence de maladie (cf [BSV n°1 2024](#)).

*Rappel œil de paon* : Une feuille nouvellement infestée par l'œil de paon ne présente pas de symptômes visibles. Ces derniers apparaissent lorsque les conditions climatiques favorables (température douce et humidité) sont présentes et après une phase d'incubation pouvant aller jusqu'à quelques mois.

*Rappel cercosporiose* : Les symptômes de cercosporiose sont visibles sur la face inférieure des feuilles. Les jeunes feuilles ne présentent généralement pas de symptômes visibles car la période d'incubation est d'environ 1 an. Cette maladie peut induire de fortes défoliations suite à la chute prématurée des feuilles infestées.

### Préconisations

D'après le BSV n°5, le niveau de risque est **fort** à **très fort** sur les parcelles non protégées et/ou avec un fort inoculum pour les maladies du feuillage sur l'ensemble du territoire oléicole. Si vos oliviers ont débuté la floraison (à partir du stade 59 : boutons blancs), votre risque est fort mais il n'est plus possible de traiter.

**Afin de lutter contre les maladies du feuillage et avant l'utilisation de cuivre ou d'autres matières actives, n'oubliez pas de prendre en compte l'importance :**

- De l'environnement autour de votre parcelle ;
- De la taille des oliviers ;
- D'une bonne fertilisation des arbres ;
- D'un bon réglage de votre pulvérisateur pour améliorer la qualité de la pulvérisation et donc l'efficacité du traitement

Nous vous rappelons que les produits autorisés pour lutter contre les maladies du feuillage ont une **action préventive**, c'est-à-dire qu'ils doivent être positionnés **avant que les conditions soient favorables aux nouvelles contaminations**.

Les épisodes pluvieux des jours précédents ont pu lessiver les protections. D'autres épisodes contaminants sont prévus dans les jours à venir sur l'ensemble du territoire oléicole.

Si vous avez peu d'inoculum sur votre parcelle, il n'est pas nécessaire de traiter. Il est conseillé de limiter le risque de coulure à cause de traitements.

**Si vous n'avez pas atteint le stade de la floraison (stade BBCH 59 : boutons blancs) et que votre inoculum sur votre parcelle est important, il est nécessaire de protéger votre verger :**

- si votre protection a été lessivée ;
- si votre protection arrive en fin d'efficacité ;
- si vous n'avez pas pu protéger à cause des conditions climatiques des jours passés (vent et pluie) ;

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

- si vous avez eu de la pousse.

> Privilégiez si possible des produits translaminaires (non homologués AB) qui ne sont pas lessivables avant la période de floraison.

> Soyez très réactifs : avec les températures actuelles, les stades BBCH évoluent très vite.

> Surveillez bien le stade BBCH sur TOUT votre arbre. Il est possible que les stades soient hétérogènes et plus avancés sur une autre face de votre arbre. Soyez vigilants !

**Si vous avez atteint le stade bouton blanc, il est fortement déconseillé d'appliquer des traitements pendant la floraison car cela risque de nuire au bon déroulement de la floraison (coulure, etc).**

**Surveillez les prochains épisodes contaminants pour renouveler vos protections en amont.** Vous pouvez être averti des périodes à risque et des épisodes contaminants en téléchargeant l'application Oléiculteurs ici <https://franceolive.fr/actualites/application-oleiculteur/>

Pour plus d'informations sur les substances actives, les produits et les doses autorisées, vous pouvez consulter l'[Infolive n°1 2024](#) et le [cahier de l'oléiculteur 2024](#).

## Teigne de l'olivier

### Observations

D'après le BSV n°5, la **génération anthophage** commence à être observée dans certains secteurs. Les larves de la génération anthophage occasionnent des dégâts sur inflorescences car elles se nourrissent des organes floraux. Le risque est **faible**, sur la majorité des parcelles du territoire oléicole, à **fort** sur les parcelles ayant de très nombreux foyers de cochenilles.

### Évaluation du risque

Afin de prévoir d'éventuels traitements, il est important que vous estimiez le risque sur votre parcelle :

- grâce au % de feuilles minées (seuil de risque fixé à 10%) observées en mars-avril ;
- selon l'historique de la parcelle (dégâts importants l'année précédente) ;
- vos captures de teignes adultes ;
- en fonction des dégâts sur inflorescences (boutons floraux grignotés, la présence d'excréments et filaments à proximité des dégâts peut aider à incriminer la teigne).

Il est également nécessaire de regarder dans vos parcelles l'avancement de la floraison. Les jeunes larves se nourrissent des sacs polliniques des fleurs. Surveillez l'apparition des premières larves.



Dégâts et présence de teigne



Cochenilles diaspines

© S. Zunino

© CTO et Fanny Vernier

Vous pouvez consulter [le replay et les présentations du Webinaire sur la teigne de l'olivier sur le site de France Olive](#).

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



## Préconisations

### Produit de biocontrôle



Les *Bacillus thuringiensis* (Bt) sont des produits de biocontrôle, utilisables en agriculture biologique (AB), efficaces contre les chenilles (larves de lépidoptères) et qui se positionnent en début de floraison et visent les larves de la génération anthophage.

**Les jeunes larves (premiers stades larvaires) consomment les boutons floraux.** Si votre risque sur votre parcelle est fort, il faudra prévoir des traitements au moment opportun, c'est-à-dire à partir du stade bouton blanc (BBCH 59). Les Bt agissent par ingestion, provoquent une paralysie de l'intestin et l'insecte arrête de s'alimenter. La mort est provoquée par choc osmotique, septicémie ou inanition. **Si votre risque est fort et que vous êtes au stade bouton blanc, c'est le moment pour agir.** Les premiers stades des jeunes larves se nourrissent des boutons floraux, faites attention à ne pas traiter trop tard.

### Recommandations de traitement :

- Vérifier la date du bidon : attention ce produit, pour être efficace, doit être conservé deux ans maximum après ouverture et seulement si les conditions de stockage sont respectées (récipient bien fermé, stocké dans un endroit frais et sec à des températures inférieures à 30°C, protégé de la lumière directe du soleil) ;
- Les Bt agissent par ingestion sur les larves donc ils doivent être appliqués dès le début des éclosions c'est-à-dire pour la teigne de l'olivier à partir du stade BBCH 59 (nommé stade bouton blanc) pour l'olivier ;
- Le Bt est photosensible (les UV sont des facteurs d'inactivation de la molécule), donc il est primordial de traiter le soir ou en fin de journée (quand le temps n'est pas trop ensoleillé) ;
- Les Bt sont sensibles au lessivage donc il ne doit pas y avoir de précipitations dans les 24h après traitement ;
- Les Bt ne sont pas rémanents donc il faut renouveler les traitements pour que le produit soit ingéré par les larves nouvellement écloses ou n'ayant pas consommé du produit (ralentissement de l'activité alimentaire par faibles températures) depuis le traitement précédent. Veillez à respecter un intervalle entre les applications en fonction des températures : 7 jours si période chaude, 10-12 jours si période froide ;
- Ils ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits notamment avec des pH haut (>9,5) car il y a un risque de dégradation de la toxine ;
- L'efficacité choc du Bt dure 24h ;
- Une meilleure efficacité est constatée avec des traitements à 20% de fleurs ouvertes.

Vous trouverez les informations sur les produits disponibles à base de *Bacillus thuringiensis*, souches kurstaki ou Aizawai contre la teigne de l'olivier sur [le cahier de l'oléiculteur 2024](#). Attention aux stades BBCH selon les homologations.